

Centre de Formation d'Apprentis d'Eure-et-Loir

Catalogue des formations

PRÉSENTATION DE L'EPLFPA

LES DIFFÉRENTS CENTRES DE FORMATION

- > Le Lycée d'Enseignement Général et Technologique (**LEGTA**)
- > Le Centre de Formation par Apprentissage (**CFA**)
- > Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (**CFPPA**)

HORAIRES

- > Pas de cours le mercredi après-midi pour les lycéens, sauf options.
- > Après 17h30 et le mercredi après-midi, des activités sportives et culturelles sont proposées aux apprenants
- > 1h30 d'étude surveillée tous les soirs après le dîner : en salle pour les élèves de seconde, en chambre pour les premières et terminales.
- > **Repas** : petits-déjeuner de 07h à 08h - **Déjeuner** de 12h à 13h15 - **Dîner** de 18h30 à 19h15

LA VIE À LA SAUSSAYE

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION CENTRE DE RESSOURCES

Un dispositif indispensable au coeur des apprentissages :

- > Des espaces fonctionnels et agréables : un espace calme propice à la lecture, un espace permettant de travailler en autonomie, un pôle orientation/insertion, une salle dédiée aux recherches informatiques
- > Un fonds documentaire spécialisé et généraliste sans cesse réactualisé
- > Des ordinateurs pour la consultation de la base de données documentaires

DES INFRASTRUCTURES MODERNES ET SPÉCIALISÉES

- > Une exploitation agricole de 135 hectares spécialités en Grandes Cultures dont 40 hectares en Agriculture Biologique
- > Une Halle Agro-alimentaire
- > Des laboratoires spécialisés : pharmaceutique, microbiologique, biologie
- > Un plateau technique en maraîchage biologique
- > Deux simulateurs de conduite d'engins

UN PROJET ÉDUCATIF

Les apprenants sont **présents** et **écoutés** dans toutes les instances de l'établissement (conseil des délégués, conseil intérieur...).

Ils sont formés aux missions de délégués, aux techniques de communication et à la connaissance des instances.

Le projet éducatif est centré sur le **respect** et l'**apprentissage** de la vie en **collectivité**, l'**insertion scolaire, sociale** et **professionnelle**, la **prévention** du mal-être comme facteur de réussite scolaire et l'apprentissage de l'autonomie.

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

3 régimes sont possibles : **externe, demi-pensionnaire & interne**

- > **Chambres de 4 élèves** pour les lycéens et apprenants
- > **Chambres individuelles** pour les étudiants (en fonction de la disponibilité)
- > Possibilité d'hébergement le **week-end** pour les **étudiants** en BTSa et stagiaires
- > Un **self** qui répond à une **démarche de qualité** : valorisation des circuits courts et des produits bio
- > Une commission «restauration» se réunit régulièrement

LA VIE À LA SAUSSAYE

L'ASSOCIATION DES LYCÉENS, ÉTUDIANTS, STAGIAIRES ET APPRENTIS (ALESA)

Elle est gérée par un conseil d'administration composé d'apprenants élus qui sont aidés dans leurs projets par les enseignants d'Éducation Socio-Culturelle (ESC) et les Assistants d'Éducation (AE).

Elle anime et coordonne de nombreuses activités culturelles et de loisirs : clubs (radio, photographie, musique...), animations dans l'amphithéâtre (film du mercredi, soirée à thème...), soirées dansantes, sorties le mercredi après-midi (laser game, musée, théâtre, concerts...).

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- > **Projet de semestrialisation** des BTSa à l'étranger
- > **Stage pédagogique** en Europe
- > **Section européenne** anglais
- > **Voyages d'études** à l'étranger
- > **Partenariats** avec l'Inde et le Canada pour les BTSa Bioqualim.

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Association extra-scolaire pour tous les apprenants désirant pratiquer une **activité sportive** le soir et le mercredi après-midi en plus des cours d'EPS obligatoires.

- > Association affilié à l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire)
- > **Type d'activités proposées** : rugby, handball, football, basket-ball, badminton, cross, tennis, tennis de table, tir à l'arc, musculation...

La liste varie chaque année en fonction des volontés des adhérents.

- > Les apprenants **compétents** et **passionnés** peuvent **prendre en charge une activité**.
- > L'AS est un lieu où chacun peut prendre des **responsabilités** : devenir entraîneur, jeune officiel ou faire partie du bureau.

LA SECTION RUGBY

- > **Ouvertes à toutes** les filières de l'établissement
- > Plusieurs **entraînements hebdomadaires**
- > Rencontres **UNSS** et **compétitions** le mercredi après-midi
- > **Plan de formation** selon **5 axes** : préparation physique, connaissance théorique, techniques individuelles, repères collectifs et pratique UNSS

03

CERTIFICATION QUALIFORMAGRI



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

QualiFormAgri

La certification qualité de l'enseignement agricole public pour la formation professionnelle

▷ QUOI ?

QualiFormAgri est une certification d'engagement de service, spécifique à l'activité de formation professionnelle des EPLEFPA, qui garantit la qualité et l'évolution permanente des prestations en réponse aux besoins des publics accueillis et des partenaires institutionnels ou professionnels.

▷ COMMENT ?

Après la réalisation d'un audit, la certification QualiFormAgri est attribuée par AFNOR Certification, organisme certificateur accrédité par le COFRAC (Comité français d'accréditation).

▷ POURQUOI ?

QualiFormAgri intègre les critères et indicateurs du Référentiel national qualité, ainsi que des dispositions complémentaires relatives au fonctionnement de l'EPLFPA et aux valeurs de l'Enseignement agricole public.



155
EPLFPA



PLUS DE
25 000
APPRENTIS FORMÉS



14,2
MILLIONS D'HEURES
STAGIAIRES DÉLIVRÉES

7 ENGAGEMENTS DE SERVICE,
COUVRANT LE CHAMPS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
ADAPTÉS AU FONCTIONNEMENT DES EPLEFPA

L'EXPERTISE
D'UN ACTEUR NATIONAL
DE LA CERTIFICATION :
AFNOR Certification



QUELQUES INDICATEURS



- > La prise en compte individualisée des besoins pour une réponse formation **sur mesure** pour les individuels et les entreprises
- > Une ingénierie permanente pour proposer des formations en adéquation avec les besoins et enjeux du territoire en terme de développement économique et d'emploi

- > Une certification unique déployée dans tous les établissements publics : l'assurance d'engagements identiques et la capacité de travail en réseau
- > Un niveau d'exigence audité annuellement

MAI 2021

**FORMATIONS
EN
AGRICULTURE**

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

RNCP 25306 - NIVEAU 3

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Objectifs de la formation :

- Acquérir les savoirs-faire dans la réalisation de travaux techniques et professionnels du secteur de l'agriculture
- Acquérir des savoirs-faire dans la mise en place et l'entretien des cultures
- Acquérir des gestes professionnels
- Acquérir des compétences dans le domaine de l'agroéquipement
- Acquérir une qualification professionnelle
- Découvrir et s'insérer dans le secteur de l'agriculture

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- Formation sur 2 ans en apprentissage
- 840 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage :
3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former aux métiers de l'agriculture

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans ou être âgé.e de 15 ans lors de l'entrée en formation et après avoir suivi une classe de 3ème
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation

Prérequis

- Aimer travailler en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

Capacités Générales

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social

Capacités Professionnelles

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Techniques et pratiques professionnelles en Grandes Cultures
- Module d'Initiative Professionnelle (MIP) : Maraîchage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions des professionnels
- Conférences

Installations spécifiques

Plateau de maîchage

DIPLÔME

Certificat d'Aptitude
Professionnelle Agricole
Niveau 3

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

80% d'épreuve en Contrôle en Cours de Formation
20% d'épreuves ponctuelles terminales

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Il est possible de poursuivre votre formation en Brevet Professionnel Agricole ou en Baccalauréat Professionnel Agricole.

L'insertion professionnelle est également possible après un CAPA « Métiers de l'Agriculture ».

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un CAPA Métiers de l'Agriculture pourra envisager de devenir :

- > Ouvrier.ère agricole polyvalent
- > Ouvrier.ère agricole de grandes cultures
- > Ouvrier.ère agricole polyculture / élevage

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une exploitation agricole
- > Une Halle Agroalimentaire
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



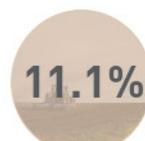
TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



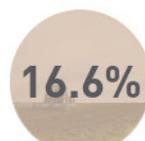
TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



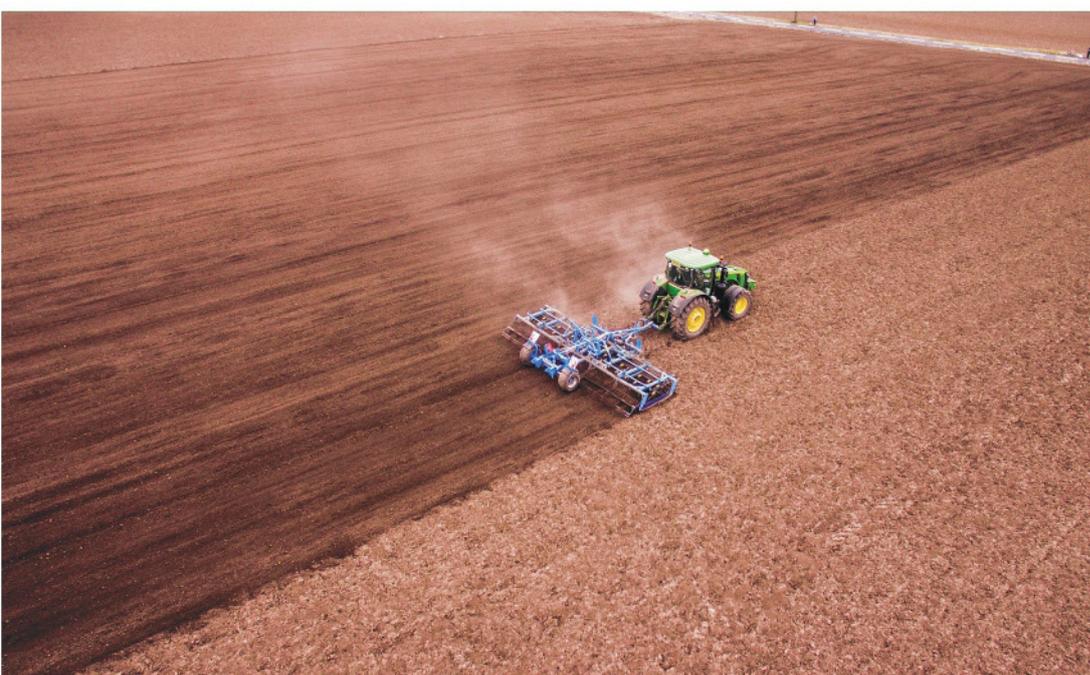
@LaSaussayeEPL



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

RNCP 29257 - NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole permet de se former dans le secteur agricole avec l'objectif d'occuper le poste de chef ou de responsable d'exploitation agricole.

L'objectif de la formation est d'amener l'apprenant à piloter son entreprise :

- Gérer son cycle de production animale ou végétale en respectant l'agroécosystème
- Préserver et améliorer les sols en tenant compte de la biodiversité
- Commercialiser les produits et services agricoles
- Assurer le développement de son entreprise sur son territoire

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- Formation sur 2 ans en apprentissage
- 1030 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage :
3 semaines en entreprise -
1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine agricole

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être diplômé d'un niveau 3
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une exploitation ou un organisme agricole
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- Aimer le travail en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

La formation est composée de 7 Unités Capitalisables (UC) dont 5 Unités de formation et 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) au choix.

Capacités professionnelles

- C1. Se situer en tant que professionnel
- C2. Piloter le système de production
- C3. Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5. Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C6 et C7 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) deux options à choisir parmi la liste ci-dessous :

- Conduire en sécurité des engins de chantier,
- Conduire une activité de cueillette de PPAM en milieu naturel,
- Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences,
- Stocker sa production céréalière sur l'entreprise agricole,
- Transformer la production de fruits ou de légumes,
- Transformer la production de plantes aromatiques et médicinales.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions des professionnels
- Conférences

DIPLÔME

Brevet Professionnel
Niveau 4

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

7 Unités Capitalisables (UC) évaluées en situations professionnelles

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC. Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Il est possible de poursuivre votre formation avec un Certificat de Spécialisation (CS) ou un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

L'insertion directe à l'emploi est également envisageable dans des structures agricoles.

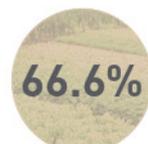
Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole pourra envisager de devenir :

- > Chef.fe d'exploitation agricole
- > Salarié.e agricole
- > Salarié.e dans une structure para-agricole
- > Intervenant.e dans des domaines variés : grandes cultures, maraîchage biologique, élevage...

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une exploitation agricole
- > Une halle agroalimentaire
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



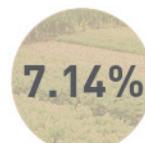
TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION CONDUITE DE LA PRODUCTION DE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

- MENTION AB -
RNCP 34675 - NIVEAU 4
FORMATION EN APPRENTISSAGE



Objectifs de la formation :

- Maîtriser la conduite de culture et la transformation des PPAM en Agriculture Biologique
- Connaître et appliquer la réglementation pour développer une activité dans le secteur
- Acquérir les compétences nécessaires à la commercialisation des produits

Formation

- Formation sur 6 mois
- Durée totale de la formation 400 heures en Centre
- Rythme de l'apprentissage selon la saisonnalité

Début de la formation en janvier

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine agricole

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Signer le contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une exploitation ou un organisme agricole
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- Aimer travailler en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comporte 3 Unités Capitalisables (UC) :

C1 - Assurer le pilotage technico-économique de la culture de PPAM

- Planification de l'assolement
- Repérage d'une parcelle propice à l'installation de la culture
- Planification des activités
- Gestion de l'enherbement
- Gestion des besoins en eau
- Gestion de la fertilité des sols
- Observation des parcelles cultivées

C2 - Réaliser les interventions liées à la culture de PPAM

- Travaux de semis et de plantations
- Mise en œuvre de l'irrigation
- Réalisation d'opérations de multiplication asexuée ou sexuée
- Récolte
- Contrôle du fonctionnement de l'alambic et de la production d'huiles essentielles
- Mise en œuvre d'un processus de séchage

C3 - Réaliser les opérations de cueillette de plantes sauvages

- Prospection d'une ou des zone(s) de cueillette
- Organisation de la cueillette

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions de professionnels
- Conférences

Les plus de la formation

- Des équipements dédiés pour des mises en situation professionnelle avec un espace test en maraîchage sur le site
- Des intervenants professionnels spécialisés

DIPLÔME

Certificat de Spécialisation
Niveau 4

DURÉE

6 mois en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

3 unités Capitalisables (UC) évaluées en situations professionnelles

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC. Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Poursuites d'études possible en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

L'insertion directe à l'emploi est possible dans une entreprise privée spécialisée dans la culture de plantes à parfum, aromatiques ou médicinales.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Certificat de Spécialisation en Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales pourra envisager de devenir :

- > Producteur.trice de PPAM
- > Responsable de culture PPAM
- > Ouvrier.e qualifié.e en PPAM
- > Cueilleur / cueilleuse

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, un foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Solidarité



@LaSaussayeEPL



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION CONDUITE DE PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES

- MENTION AB -
RNCP 34740 - NIVEAU 4
FORMATION EN APPRENTISSAGE



Objectifs de la formation :

- Définir une conduite technique des productions maraîchères qui réponde aux objectifs fixés
- Assurer une production optimale de produits commercialisables ou transformables
- Élaborer un produit conforme aux objectifs de production et de commercialisation

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comporte 3 Unités Capitalisables (UC) :

C1 - Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères

- Élaboration d'un calendrier cultural
- Gestion de l'herbement d'une culture
- Amélioration de la fertilité d'une parcelle de culture
- Optimisation des besoins en eau d'une culture

C2 - Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères

- Implantation d'une culture
- Mise en œuvre d'actions combinées de bio contrôle
- Réalisation d'un chantier de récolte

C3 - Réaliser les opérations relatives à la transformations des productions maraîchères

- Élaboration d'une recette
- Production d'une soupe ou d'une conserve de légumes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions de professionnels
- Conférences

Les plus de la formation

- Des équipements dédiés pour des mises en situation professionnelle avec un espace test en maraîchage sur le site
- Des intervenants professionnels spécialisés

Formation

- Formation sur 6 mois
- Durée totale de la formation 400 heures en Centre
- Rythme de l'apprentissage selon la saisonnalité

Début de la formation en janvier

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine agricole

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une exploitation ou un organisme agricole
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- Aimer travailler en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

DIPLÔME

Certificat de Spécialisation
Niveau 4

DURÉE

6 mois en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

3 unités Capitalisables (UC) évaluées en situations professionnelles

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Poursuites d'études possible en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

L'insertion directe à l'emploi est possible dans une entreprise privée spécialisée dans la culture légumières de plein champ et sous abri.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Certificat de Spécialisation en Conduite de Productions Maraîchères pourra envisager de devenir :

- > Maraîcher.ère
- > Ouvrier.ère maraîcher
- > Chef.fe de culture maraîchère
- > Chef.fe d'équipe en production maraîchère

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, un foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Solidarité



@LaSaussayeEPL



BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE ANALYSE, CONDUITE & STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACSE)

RNCP 22440 - NIVEAU 5

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Ce diplôme prépare à la création ou à la reprise d'une exploitation agricole et forme des spécialistes dans différents domaines pour travailler dans des secteurs très divers : production, conseil, distribution...

L'objectif de cette formation est de :

- Développer une méthodologie du diagnostic de l'exploitation en s'appuyant sur les outils de l'analyse technico-économique, comptable, gestion et techniques agricoles
- Acquérir des capacités d'expression, de communication et d'animation
- Acquérir des capacités d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses

Le BTS ACSE permet de raisonner une stratégie de l'entreprise agricole en s'appuyant sur des outils d'analyse technico-économique, de comptabilité, de gestion et sur des techniques.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Organisation économique, sociale et juridique
- Techniques d'expression et de communication
- Langue vivante
- EPS

Enseignements professionnels

- Diversité des agricultures et politiques publiques
- Traitement des données
- Technologie de l'information et du multimédia
- Agriculture, agriculteurs, environnement professionnel et territorial
- Gestion économique et financière
- Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole
- Entreprise agricole, produits agricoles et marchés
- Stratégie de l'entreprise agricole
- Fonctionnement d'un agroécosystème
- Conduite de systèmes biotechniques
- Construction de systèmes biotechniques innovants

MIL (Module d'Initiative Locale)

- Agriculture connectée
- Transformation des produits

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions de professionnels
- Conférences

Formation

- Formation sur 2 ans en apprentissage
- Durée totale de la formation 1400 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage :
2 semaines en entreprise /
2 semaines en formation

Début de la formation en septembre

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine agricole.

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une exploitation ou un organisme agricole
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- Aimer travailler en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

DIPLÔME

Brevet de Technicien Supérieur
Agricole
Niveau 5

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

50% d'épreuves en Contrôle en Cours de Formation
50% en épreuves terminales

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Une poursuite d'étude est envisageable en Certificat de Spécialisation, en Licence Professionnelle ou école d'ingénieur.

L'insertion professionnelle est également possible avec un BTS ACSE.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le titulaire d'un BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole pourra envisager de devenir :

- > Conseiller.ère agricole
- > Agriculteur.trice
- > Chef.fe d'équipe
- > Technicien.ne agricole
- > Technico-commercial.e
- > Ouvrier.ère spécialisé.e agricole polyvalent
- > Ouvrier.ère spécialisé.e agricole de grandes cultures
- > Ouvrier.ère spécialisé.e agricole polyculture / élevage

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une exploitation agricole
- > Une halle agroalimentaire
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

**FORMATIONS
EN
AGROALIMENTAIRE**

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR QUALITÉ, ALIMENTATION, INNOVATION ET MAÎTRISE SANITAIRE (BIOQUALIM)

RNCP 36937 - NIVEAU 5

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Le diplôme BTSA BioQUALIM vise à certifier des techniciens supérieurs dans le domaine de la transformation des aliments, que ce soit au sein de grandes entreprises, dans des petites entreprises voire dans une structure fermière (commercialisation en circuit court).

Cette formation vise à préparer le futur technicien supérieur en agroalimentaire à :

- > Conduire un atelier de production (préparation, fabrication et conditionnement)
- > Contrôler la qualité des produits par respect de la réglementation quant à l'hygiène, la sécurité sanitaire, les risques professionnels, la protection de l'environnement (QHSE) et, le cas échéant, le bien-être animal
- > Définir et expérimenter de nouveaux produits, recettes, process, procédures et outils
- > Animer et manager une équipe de travail
- > Collaborer et communiquer avec les autres services et les tiers (fournisseurs, clients,...)

Cette formation est en partenariat avec l'IFRIA Ile-de-France et l'AREA Centre-Val de Loire.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- > Formation sur 2 ans
- > Durée totale de la formation 1400 heures de formation en Centre
- > Rythme d'apprentissage :
2 semaines en entreprise /
2 semaines en formation

Début de la formation en septembre

Public

- > Toutes les personnes remplissant les conditions d'inscription et souhaitant devenir technicien supérieur dans le domaine agroalimentaire

Conditions d'inscription

- > Avoir entre 16 et 30 ans
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- > Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une entreprise agroalimentaire
- > Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- > Aimer travailler en laboratoire
- > Être soigneux et minutieux

Capacités générales

- > S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- > Construire son projet personnel et professionnel
- > Communiquer dans des situations et des contextes variés

Capacités professionnelles

- > Manager une équipe de travail
- > Élaborer un nouveau produit et/ou un nouveau process
- > Garantir les performances d'une ligne de production
- > Conduire une production agroalimentaire
- > Contribuer à la stratégie RSE et à la politique qualité de l'entreprise

Enseignements d'Initiative Locale (EIL)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- > Enseignements professionnels sous forme des travaux
- > Conférences
- > Visites d'entreprises
- > Interventions de professionnels

Installations spécifiques

Halle agro-alimentaire

DIPLÔME

Brevet Technicien Supérieur
Agricole
Niveau 5

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)
Évaluation en semestrialisation

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Poursuites d'études possible en Licence Professionnelle (Conception et Production des Aliments, proposée par le CFA en partenariat avec l'IFRIA et le CNAM) et en écoles d'ingénieurs.

L'insertion professionnelle est également possible après un BTS Bioqualim.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur Agricole BIOQUALIM pourra envisager de devenir :

- > Animateur.trice de qualité
- > Technicien.ne en recherche et développement
- > Technico-commercial.e en agroalimentaire
- > Technicien.ne de production
- > Responsable de fabrication de produits alimentaires
- > Technicien.ne environnement industriel
- > Technicien.ne ou responsable de maîtrise sanitaire

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



@LaSaussayeEPL



Contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou CPF / Formation en alternance

LICENCE PRO CONCEPTION ET PRODUCTION DES ALIMENTS



Optimiser la production dans les industries alimentaires, porter l'innovation et concevoir de nouveaux produits.

Au programme

- L'entreprise agroalimentaire
- Sciences des aliments
- Bénéfice alimentaire
- Qualité
- Gestion de production et sécurité au travail
- Mathématiques appliquées et informatique
- Communication
- Anglais

+ Parcours professionnel Production : Management ; Gestion de production ; Maintenance et résolution de problèmes.

+ Parcours professionnel Recherche et développement (R&D) : Gestion de projet ; Sciences des aliments, innovation, formulation ; Marketing, analyse sensorielle, statistiques.

Objectif de la formation

Acquérir une double compétence en conception et en production des aliments :

- Manager une équipe de production
- Maîtriser les procédés de fabrication
- Organiser et gérer les activités de production et de R&D
- Développer de nouveaux produits
- Respecter et améliorer la démarche qualité
- Utiliser des outils de gestion de projet industriels

Après la
licence
pro CPA



**Je m'oriente
vers un métier :**

- Technicien(ne) supérieur(e) de production
- Responsable production
- Technicien(ne), assistant(e) R&D
- Responsable, chef(fe) de projet R&D

OU



**Je poursuis
mes études :**

- Bac +5 Production ou innovation

Partenaires pédagogiques :

Le Cnam
www.cnam.fr

le cnam



CFA 28

www.legta.chartres.educagri.fr

Lieu de formation : Chartres (28)

Infos, témoignages et demande
de dossier de candidature :

www.ifria-idf.fr

01 53 91 45 15

contact.lidf@ifria.net

L'APPRENTISSAGE : UNE FORMATION, UN DIPLÔME, UN MÉTIER !

La licence pro CPA en apprentissage, comment ça marche ?

- 1 an en contrat d'apprentissage /
Centre de professionnalisation / CPF
- Alternance : 2 semaines en CFA / 2 semaines en entreprise
- Formation gratuite et rémunérée
(La formation en alternance est entièrement prise en charge par l'AFPCO.
L'apprenti est rémunéré en fonction de son âge.)

L'apprentissage, de nombreux avantages :

- Des études gratuites
- Une formation rémunérée
- Une mise en pratique concrète sur le terrain
- Tous les avantages de étudiant (carte étudiant, tarifs réduits, aide au logement, etc.) et du salarié (mutuelle, etc.)
- Un accès facilité à l'emploi : 87 % des apprentis en alternance trouvent un emploi après leur formation.



Modalités d'accès :

- Être titulaire d'un bac +2 à dominante scientifique
- Apprentissage : avoir - de 30 ans
- Contrat de pro ou CPF : + de 30 ans

Comment postuler ?

En adressant un dossier à IFRIA (pré-admission sur étude de dossier et entretien de motivation)

L'IFRIA IDF, VOTRE CENTRE DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE EN AGROALIMENTAIRE

Depuis 1995, IFRIA Île-de-France propose des programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises du secteur agroalimentaire pour vous former aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

COMMERCE, LOGISTIQUE, MAINTENANCE, MANAGEMENT, PRODUCTION, QUALITÉ, R&D, L'AGROALIMENTAIRE RECRUTE !

Les + de IFRIA :

Un vaste réseau
d'entreprises
partenaires

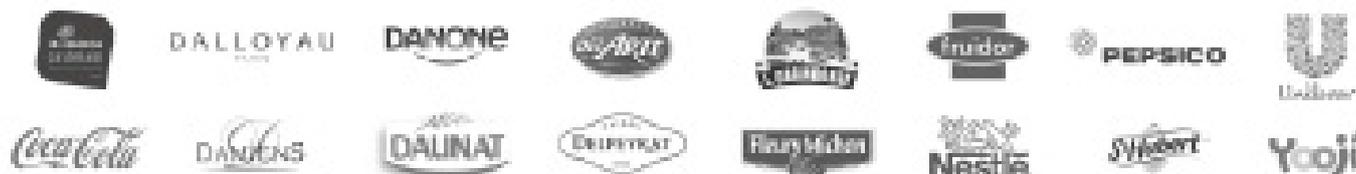
Une mise en relation
rapide et
opérationnelle

Un soutien actif
dans la préparation
aux entretiens

Une connaissance
pointue des métiers de
l'agroalimentaire

IFRIA vous accompagne à chaque étape pour trouver l'entreprise adaptée à votre projet.

Ils nous font confiance :



Plus d'infos, témoignages et demande de dossier de candidature : www.ifria-idf.fr / 01 53 91 45 15 / contact.idf@ifria.net

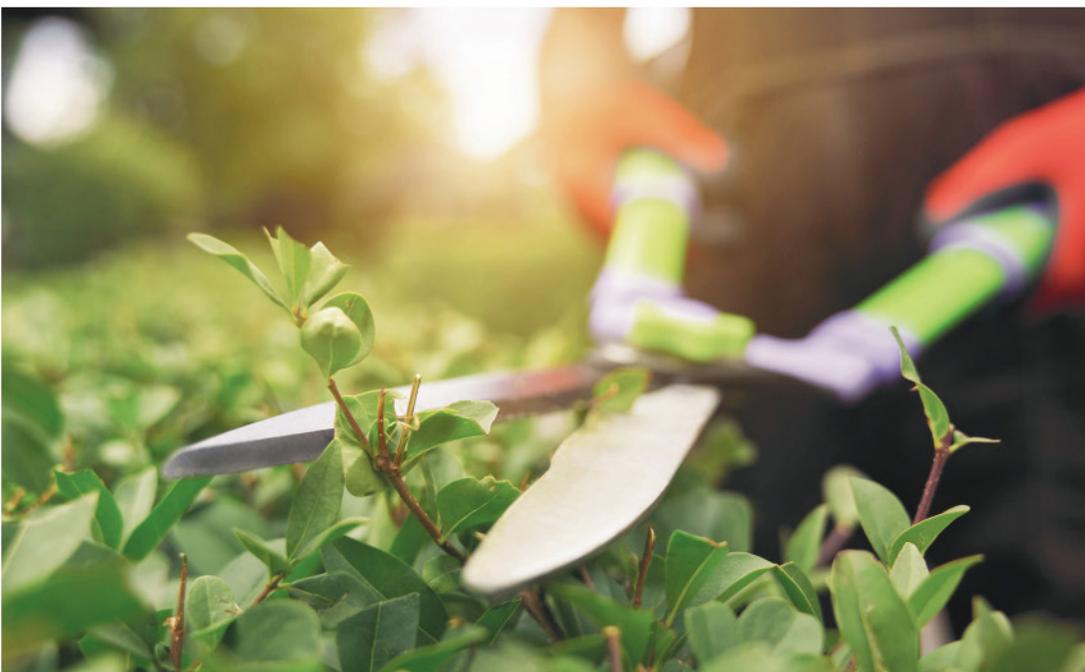


**FORMATIONS
EN
ESPACES VERTS**

SECONDE PROFESSIONNELLE NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT

NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



La classe de Seconde Professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt est la première année du cursus de préparation en 3 ans du Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers.

Les objectifs de formation :

- > S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers
- > Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle
- > Sensibiliser à la préservation de la santé et à la prévention des dommages à l'environnement
- > Accéder au milieu professionnel et préciser le projet d'orientation

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- > Formation en 1 an en apprentissage suivie de 2 années en Bac Pro AP en apprentissage
- > 500 heures de formation en Centre
- > Rythme d'apprentissage : 1 semaine en formation / 2 semaines en entreprise

Début de la formation en septembre

Public

- > Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine d'aménagement paysager

Conditions d'inscription

- > Avoir entre 16 et 30 ans
- > Avoir 15 ans lors de l'entrée en formation, après avoir suivi une classe de 3ème
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le secteur d'aménagement paysager
- > Signer le contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une entreprise ou une collectivité locale
- > Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- > Aimer travailler en extérieur
- > Avoir une bonne condition physique

Enseignements généraux

- > Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques
- > Construction d'une culture humaniste 90h
- > Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde 110h
- > L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Enseignements professionnels

- > Contexte des chantiers d'aménagement
- > Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels
- > Travaux des aménagements paysagers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- > Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site

Installations spécifiques

5 hectares d'espaces paysagers

DIPLÔME

Baccalauréat Professionnel
Aménagements Paysagers à l'issue
des 3 ans de formation
Niveau 4

DURÉE

1 an en formation par apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

La Seconde Professionnelle NJPF prépare pour entrer en 1ère année de Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Cette formation permet d'accéder au Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers pour exercer par la suite les métiers de :

- > Technicien.ne paysagiste
- > Technicien.ne spécialisé.e
- > Ouvrier.ère qualifié.e
- > Jardinier.ère paysagiste

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE

RNCP 38 386 - NIVEAU 3

NOM DU CERTIFICATEUR : **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

DATE DE L'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 31-12-2028

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Le CAPa Jardinier Paysagiste permet d'accéder au statut d'ouvrier du paysage assurant les opérations techniques, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport.

Les objectifs visés et évaluables :

- > Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- > Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- > Interagir avec son environnement social
- > Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- > Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- > Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- > S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Formation

- > Formation sur 2 ans en apprentissage
- > 840 heures de formation en Centre
- > Rythme d'apprentissage : 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- > Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former au métier d'ouvrier paysagiste

Conditions d'inscription

- > Avoir entre 16 et 30 ans
- > Avoir 15 ans lors de l'entrée en formation, après avoir suivi une classe de 3ème
- > Avoir 16 ans, après une classe de 5ème (minimum)
- > Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation.
- > Effectuer des tests de positionnement

Prérequis

- > Aimer le travail en extérieur
- > Avoir une bonne condition physique

CONTENU DE LA FORMATION

Disciplines de la formation :

Enseignements généraux

- > Histoire-Géographie
- > Éducation socioculturelle
- > Mathématiques
- > Technologies de l'informatique et du multimédia
- > Sciences économiques, sociales et de gestion
- > Lettres
- > Éducation socioculturelle
- > Biologie-Écologie
- > Éducation physique et sportive
- > Langue vivante

Enseignements professionnels

- > Sciences et techniques des équipements
- > Physique et chimie
- > Sciences et techniques des aménagements de l'espace
- > Sciences et techniques des équipements

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- > Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site

MODALITÉS D'ADAPTATION DU PARCOURS

En fonction de l'expérience et du diplôme antérieur il peut y avoir des aménagements et des réductions de parcours.

Installations spécifiques
5 hectares d'espaces paysagers

DIPLÔME

Certificat d'Aptitude
Professionnelle Agricole
Niveau 3

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

80% des épreuves en CCF
20% au cours des épreuves terminales
Écrit - Oral - Épreuves pratiques

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Poursuites d'études principalement en Baccalauréat Professionnel ou Brevet Professionnel Aménagements Paysagers.

L'insertion professionnelle est également possible après un Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole Jardinier Paysagiste.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un CAPa Jardinier Paysagiste pourra envisager de devenir :

- > Ouvrier.ère spécialisé.e en entretien d'espaces verts
- > Agent.e technique au sein d'une commune
- > Employé.e dans une jardinerie
- > Jardinier.ère qualifié.e

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Deux simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

RNCP 34214 - NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Le BP AP forme les futurs ouvrier.ère.s souhaitant travailler dans le domaine du paysage pour des entreprises du secteur privé comme public.

Les objectifs de formation :

- > Savoir se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- > Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- > Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- > Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- > Mettre en place des infrastructures
- > S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- > Formation sur 2 ans
- > 800 heures de formation au CFA
- > Rythme d'apprentissage :
3 semaines en entreprise /
1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- > Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine d'aménagement paysager

Conditions d'inscription

- > Avoir entre 16 et 30 ans
- > Avoir 15 ans lors de l'entrée en formation, après avoir suivi une classe de 3ème
- > Être titulaire d'un CAPA ou avoir un niveau BEP ou 2nde (au minimum)
- > Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une entreprise ou une collectivité locale
- > Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- > Aimer le travail en extérieur
- > Avoir une bonne condition physique

Enseignements professionnels

- C1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- C2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- C3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- C4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- C5. Mettre en place des infrastructures
- C6. Réaliser des éléments décoratifs ou de mobiliers d'espaces verts (UCARE)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Enseignement général en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- > Enseignement professionnelle avec des travaux pratiques sur le site
- > Visites en entreprises
- > Interventions des professionnels
- > Conférences

Installations spécifiques

5 hectares d'espaces paysagers

DIPLÔME

Brevet Professionnel
Niveau 4

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

6 Unités Capitalisables (UC)
Évalués en situations professionnelles

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Principalement en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) en Aménagements Paysagers ou en Certificat de Spécialisation (CS).

L'insertion directe à l'emploi est possible dans une entreprise privée spécialisée dans les espaces verts ou dans les collectivités locales.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Brevet Professionnel Aménagements Paysagers pourra envisager de devenir :

- > Agent.e / Ouvrier.ère paysagiste
- > Jardinier.ière paysagiste
- > Chef.fe d'équipe paysagiste
- > Coordinateur.trice / Superviseur.e d'équipe

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

RNCP 31691 - NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Le Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers forme les futures ouvrier.ère paysagiste et permet d'accéder à des postes à responsabilités, après quelques années d'expérience, dans des entreprises privées du paysage ou des services espaces verts du secteur public.

Les objectifs de la formation :

- Savoir organiser le chantier d'aménagement dans le respect de la sécurité des personnes et de l'environnement
- Mettre en place et entretenir les végétaux dans une perspective agroécologique
- Mettre en place et entretenir les infrastructures d'un aménagement paysager dans une perspective de durabilité

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- Seconde NJPF + 2 années de formation en apprentissage
- 1350 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage : 1 semaine en entreprise / 1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former au métier d'ouvrier paysagiste

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir 15 ans lors de l'entrée en formation, après avoir suivi une classe de 3ème
- Avoir 16 ans, après une classe de 5ème (minimum)
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation.
- Effectuer des tests de positionnement

Prérequis

- Aimer le travail en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

Capacités générales

- C1. Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2. Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3. Développer son identité culturelle
- C4. Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles

- C5. Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
- C6. Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
- C7. Réaliser des interventions d'aménagement paysager
- C8. Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager
- C9. Module d'Adaptation Professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site

Installations spécifiques

5 hectares d'espaces paysagers

DIPLÔME

Baccalauréat Professionnel
Niveau 4

DURÉE

Seconde NJPF sur 1 an
Baccalauréat Professionnel
sur 2 ans

MODALITÉS D'ÉVALUATION

50% d'épreuves en Contrôle en Cours de Formation
50% en épreuves ponctuelles terminales

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

*L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.*

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuite d'études

Le.a titulaire d'un Baccalauréat Professionnel pourra poursuivre ses études en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) ou en Certificat de Spécialisation (CS).

L'insertion professionnelle est également possible après ce type de diplôme.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers pourra envisager de devenir :

- > Technicien.ne paysagiste
- > Technicien.ne spécialisé.e
- > Ouvrier.ère qualifié.e
- > Jardinier.ère paysagiste

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

RNCP 17218 - NIVEAU 5

FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Le BTS Aménagements Paysagers permet de former des futurs techniciens, responsables et chefs d'équipe ou de chantier dans le domaine d'aménagement paysager.

L'objectif de cette formation est d'acquérir les compétences dans les domaines suivants :

- Organisation du travail et encadrement d'équipes
- Gestion de la végétation des aménagements paysagers
- Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers
- Gestion technico-économique de chantiers
- Élaboration d'un projet d'aménagement paysager

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- Formation sur 2 ans en apprentissage
- Durée totale de la formation 1400 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage 2 semaines en entreprise / 2 semaines en formation

Début de la formation en septembre

Public

- Les jeunes entre 16 et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine de l'aménagement paysager

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une entreprise en espace vert
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- Avoir une bonne condition physique
- Aimer travailler en extérieur
- Avoir une attirance pour la nature

Capacités générales

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes

Capacités professionnelles

- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Élaborer un projet d'aménagement paysager

Enseignements d'Initiative Locale (EIL)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions de professionnels
- Conférences

Installations spécifiques

Plateau technique de 5 hectares en espace vert

DIPLÔME

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Niveau 5

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)
Évaluation en semestrialisation

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Poursuites d'études possible en :

- Certificat de spécialisation (CS) Arboriste élagueur ou CS Travaux mécanisés de génie écologique
- Licence professionnelle mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien
- Classe préparatoire ATS Métiers de l'horticulture et du paysage
- Diplôme d'ingénieur dans le domaine du paysage
- Diplôme de l'école supérieure d'architecture des jardins

L'insertion professionnelle est également possible avec un BTSA AP.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le titulaire d'un BTSA Aménagements Paysagers pourra envisager de devenir :

- Chef d'équipe paysagiste
- Responsable de chantier
- Technicien Paysagiste Jardinier d'espaces verts
- Jardinier paysagiste d'intérieur
- Technicien paysagiste
- Maçon du paysage
- Responsable des espaces verts en collectivité

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- Une halle agroalimentaire
- Une exploitation agricole
- Un Centre de Documentation et d'Information
- Des simulateurs de conduite d'engins
- Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- Un amphithéâtre, un foyer des élèves
- Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- Une restauration
- Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



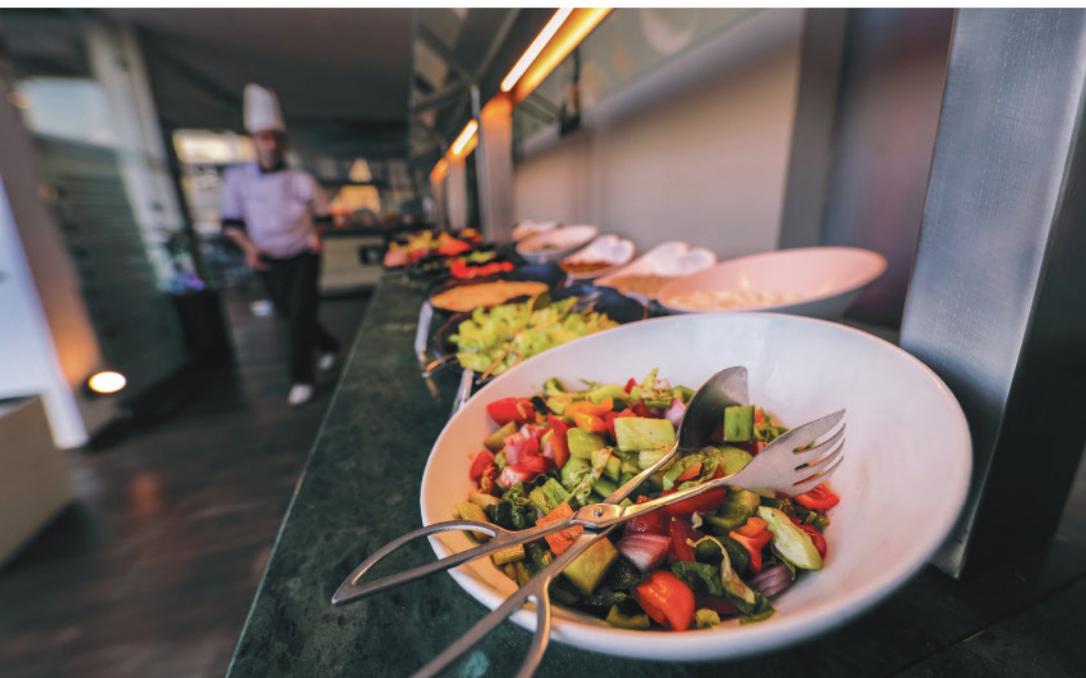
CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

**FORMATIONS
EN
RESTAURATION**

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATION (RAPIDE, COLLECTIVE, CAFÉTÉRIA)

RNCP 35317 - NIVEAU 3

FORMATION EN APPRENTISSAGE



La formation CAP Production et Service en Restauration (rapide, collective, cafétéria) forme les futurs professionnels qualifiés qui, sous l'autorité d'un responsable, exerce son métier dans différents secteurs de la restauration.

Les objectifs de la formation :

- Réaliser et mettre en valeur des préparations alimentaires simples, en respectant les consignes et la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.
- Mettre en place et réapprovisionner les espaces de distribution, de vente et de consommation avec des produits prêts à consommer sur place ou à emporter.
- Accueillir, conseiller le client ou le convive, prendre et préparer la commande de celui-ci.
- Assurer la distribution et le service des repas.
- Procéder à l'encaissement des prestations.
- Assurer des opérations d'entretien des locaux, des équipements, des ustensiles et du matériel.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- Formation sur 2 ans en apprentissage
- 840 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation

Début de la formation en octobre

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine de la production et service en restauration

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir 15 ans lors de l'entrée en formation, après avoir suivi une classe de 3ème
- Avoir 16 ans après une classe de 5ème (minimum)
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation

Prérequis

- Aimer travailler en équipe
- Être dynamique

Enseignements généraux

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques et Physique-Chimie
- Éducation Physique et Sportive
- Langue vivante étrangère

Enseignements professionnels

➤ Production alimentaire :

- Réception et stockage des produits alimentaires et non alimentaires
- Réalisation des opérations préliminaires sur les produits alimentaires
- Réalisation de préparations et de cuissons simples
- Assemblage, dressage et conditionnement des préparations alimentaires

➤ Service en restauration :

- Mise en place et réapprovisionnement des espaces de distribution, de vente et de consommation
- Prise en charge des clients ou des services
- Service aux clients ou convives
- Encaissement des prestations
- Mise en œuvre des opérations d'entretien dans les espaces de distribution, vente, consommation et les locaux annexes

➤ Prévention-santé-environnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- Enseignements professionnels sous forme de Travaux Pratiques
- Participation aux événements internes de l'établissement

Installations spécifiques

Halle agro-alimentaire
Cuisine pédagogique à Mignérières

DIPLÔME

Certificat d'Aptitude Professionnel
Niveau 3

DURÉE

2 an en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

100 % en épreuves Terminales
Écrit - Oral - Épreuves pratiques

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

*L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.*

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuite d'études

Une poursuite d'étude est envisageable en :

- > Mention Complémentaire (MC) Restauration Collective
- > Baccalauréat Professionnel Commercialisation et Service en Restauration
- > Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Cuisine

L'insertion professionnelle est également possible après un CAP PSR.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un CAP PSR pourra envisager de devenir :

- > Agent.e polyvalent.e
- > Employé.e de cafétéria
- > Employé.e de restauration rapide

Dans différents secteurs :

- > Restauration rapide
- > Restauration commerciale (cafétéria, brasserie, /..)
- > Restauration collective (conçue ou directe dans les structures publiques, privées, associatives)
- > Entreprises de fabrication de plateaux-repas conditionnés (transports aérien, ferroviaire...)

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



85%
TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



NR
TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



NR
TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



NC
TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



3.3%
TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



3.3%
TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION RESTAURATION COLLECTIVE

RNCP 15507- NIVEAU 3

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Permet de former des futurs professionnels dans le secteur de la restauration collective en cuisine ou au service.

À l'issue de la formation, l'apprenti est capable :

- > D'assurer la production des plats chauds et froids en respectant les règles d'hygiène et les exigences liées à la restauration collective (gros volumes, modalités de cuisson...)
- > De respecter les régimes alimentaires spécifiques
- > D'assurer la distribution des repas
- > De réaliser l'entretien du matériel et des locaux

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- > Formation sur 9 mois en apprentissage
- > Durée totale de la formation 400 heures de formation en Centre
- > Rythme d'apprentissage : 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- > Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant approfondir ses connaissances et compétences en restauration collective

Conditions d'inscription

- > Avoir entre 16 et 30 ans
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 tel que CAP Cuisine, CAP Production et Service en Restauration (rapide, collective et cafétéria) ou CAP Agent Polyvalent de Restauration
- > Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation
- > Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- > Aimer travailler en équipe
- > Être dynamique

La formation comporte 3 unités capitalisables (UC) :

C1 - Conduire la production des préparations culinaires

- > Conduire les opérations préliminaires à la production
- > Réaliser des préparations chaudes et froides pour un groupe de convives

C2 - Distribuer les préparations culinaires

- > Dresser les assiettes
- > Gérer les flux

C3 - Réaliser les opérations d'entretien des locaux et matériels

- > Nettoyer les locaux
- > Nettoyer le matériel à l'aide de machines

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Enseignements professionnels sous forme des travaux pratiques
- > Participation aux événements internes de l'établissement

Installations spécifiques

Halle agroalimentaire

DIPLÔME

Certificat de spécialisation
Niveau 3

DURÉE

9 mois en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

3 unités Capitalisables (UC) évaluées en situations
professionnelles

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

*L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.*

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Le CS Restauration Collective a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études en Baccaurément Professionnel Commercialisation et Service en Restauration peut être envisagée.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Certificat de Spécialisation Restauration Collective pourra envisager de devenir :

- Cuisinier.ère
- Responsable de production
- Gestionnaire d'un restaurant collectif

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
[en 2023]



**TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE**
[en 2023]



**TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE**
[en 2023]



TAUX DE SATISFACTION
[en 2023]



TAUX D'INTERRUPTION
[en 2023]



TAUX DE RUPTURE
[en 2023]

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours

Informations pratiques

Comment se rendre à La Saussaye ?



La ligne 140 de Filibus : ligne scolaire à partir de la gare de Chartres
www.filibus.fr /



4 lignes Rémi desservent également l'établissement : 1, 1bis, 2 et 17
Arrêt aux portes de l'établissement
www.remi-centrevaldeloire.fr



À partir de la gare SNCF de Chartres, lignes ferroviaires TER Centre :
- Paris/Montparnasse
- Le Mans
- Courville-sur-Eure



À partir de la gare routière de Chartres, lignes commerciales régionales par car en direction de :

- Dreux
- Orléans
- Chateaudun
- Brezolles
- Etampes

CONTACTS

LEGTA Lycée Général et Technologique legta.chartres@educagri.fr 02 37 33 72 00	CFA Centre de Formation d'Apprentis cfa.eure-et-loir@educagri.fr 02 37 33 72 25	CFPPA Centre de Formation pour Adultes cfppa.chartres@educagri.fr 02 37 33 72 30	Exploitation Agricole dea.lasaussaye@gmail.com 02 37 33 72 36
--	---	--	--

Plus d'informations :

www.legta.chartres.educagri.fr
ou sur nos réseaux sociaux : @lasaussaye_epl

